**Offre d’apprentissage**

**Intitulé de l’offre : Apprenti en ingénierie territoriale et développement local**

MINISTÈRE : Intérieur

DIRECTION OU SERVICE : Préfecture de la Haute-Vienne - Direction de la coordination et de l’appui territorial

LIEU D’APPRENTISSAGE : 1 rue de la préfecture – 87000 LIMOGES

Descriptif de l’employeur :

La direction de la coordination et de l’appui territorial est composée de deux bureaux et une mission :

- Le bureau des concours financiers de l’État (BCFE) est chargé du versement des dotations de fonctionnement aux collectivités territoriales. Il exerce le contrôle budgétaire. Il apporte en amont un conseil juridique et financier aux élus.

- Le bureau du courrier et de la coordination assure la bonne circulation des flux d’information entrants et sortants.

- La mission de coordination interministérielle veille à la cohérence de l’action administrative dans le département, elle apporte une aide à l’ingénierie territoriale en articulation étroite avec le sous-préfet d’arrondissement, les directions départementales interministérielles (DDI) et les unités territoriales (UT)

DIPLÔME REQUIS : Master

DIPLÔME PRÉPARÉ : Master

Métier et famille de métiers (Cf. liste en annexe) :

Descriptif de l’offre :

Vous serez associé à la chargée de mission développement territorial avec laquelle vous travaillerez en étroite collaboration, vous serez amené à organiser et participer à des réunions, rédigerez des comptes-rendus et des notes. Vous travaillerez à la constitution d’un guide des financements publics à destination des collectivités.

Descriptif du profil recherché :

Faire preuve de curiosité, avoir une appétence pour le développement local, avoir le goût des contacts. Être capable de travailler à la fois en collaboration et de manière autonome. Présenter de bonnes qualités de rédaction, des capacités d’analyse et de synthèse.

**Contacts pour renseignement**

La directrice de la coordination et de l’appui territorial : Evelyne BOURDET (05 55 44 19 80) evelyne.bourdet@haute-vienne.gouv.fr